

# LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

Edmundston, N.-B., 9 AOUT, 1928.

QUINZIEME ANNEE No. 52

## LES BARRAGES DU TEMISCOUATA

Où l'on voit qu'une entreprise de développement hydro-électrique du gouvernement du Nouveau-Brunswick devient la propriété de l'International Paper.

— La Législature de Québec donne son consentement — Les conséquences à venir.

N.D.L.R.—On prétend aujourd'hui, et c'est juste, que l'esprit de parti en politique a moins d'emprise chez nos gens qu'il avait autrefois. Notre population a appris à étudier les hommes et à juger leurs actes avec plus d'impartialité que jadis. Il faut s'en réjouir, c'est un présage de meilleure administration publique.

Notre population se rappelle encore les ardens plaidoyers de l'hon. P. J. Veniot durant la lutte électorale de 1925, en faveur du développement par la province de l'énergie électrique du Grand Sault. M. Veniot et son gouvernement furent défaits, les chutes du Grand Sault passèrent à une compagnie privée qui vient d'en terminer le développement.

Dans un an ou deux, le gouver-

nement Baxter se présentera devant le peuple et devra expliquer sa conduite sur cette question. Le malheur est qu'un grand nombre des électeurs auront oublié les arguments de M. Veniot. C'est pourquoi nous nous permettons aujourd'hui de commencer la reproduction d'une enquête que nous publions actuellement "Le Devoir" de Montréal, grâce au travail de recherches d'un de ses rédacteurs, M. Emile Benoist.

Ceux de nos lecteurs qui désirent s'instruire, prendront intérêt à lire ce document et sauront le conserver comme référence.

Nous remercions M. Benoist et le vaillant journal "Le Devoir" de nous procurer d'aussi précieux documents.

Reproduction d'une enquête sur "Les Barrages du Temiscouata" et le développement des chutes du Grand-Sault, parue récemment dans les colonnes du "Devoir" sous la signature de M. Emile Benoist:

Le journalisme mène à tout ce qu'on veut en sorte. C'est une constatation très juste et déjà ancienne que le temps a pu confirmer. Il importe cependant de compléter la formule: le journalisme mène aussi partout pourvu qu'on y reste, le journalisme parlementaire plus que les autres.

Non seulement ce dernier bien plus vite que ne le pourrait la faveur populaire, dirige-t-il son homme vers les parlements, l'amène-t-il dans des conventions politiques et les congrès de toutes sortes, même si ces réunions ont lieu à l'autre bout d'un continent, voir au delà des mers, mais il le conduit en une foule d'autres endroits.

Par exemple le moindre bill qui avait d'abord paru anodin, inoffensif, qui n'avait l'air de rien — sous sa forme ordinaire, un bill a toujours l'air de rien: c'est un imprimé de quelques pages en un style plus ou moins clair pas plus d'air qu'il ne faut, dont la lecture doit se faire plutôt entre les lignes — peut donner lieu à des déplacements d'importance.

DANS LE TEMISCOUATA

C'est ainsi qu'un bill privé a été adopté au cours de la dernière session fédérale, le bill no 17, intitulé: Loi concernant la "Saint-John River Storage Company", vient de me fournir l'occasion d'une visite à peu près complète du comté de Temiscouata — un beau comté — visite qui s'est encore augmentée d'une incursion assez poussée sur le territoire adjacent du Nouveau-Brunswick et jusqu'au delà des frontières de l'Etat du Maine. Il s'agit d'en savoir davantage sur cette compagnie, sur ses projets. Pour cela, une enquête sur place s'imposait.

Le bill lui-même et les pièces documentaires qui l'avaient accompagné à Ottawa — les instruments comme on dit en langage diplomatique — ne donnaient que de maigres informations. Le débat qui se fit à propos de ce bill, en Chambre et au comité, en donna un peu plus mais pas encore suffisamment. Il était manifeste cependant que l'affaire pouvait avoir de graves conséquences pour toute une région de colonisation de notre province, celle du Temiscouata. C'est d'ailleurs le député de ce comté, M. Jean-François Pouliot, qui avait dirigé sans succès les hostilités contre le bill.

Il s'agissait d'un barrage, ou plutôt d'une série de barrages et d'écluses pour régulariser le cours des eaux coulant de la province de Québec vers le fleuve Saint-Jean. Cela ne peut se faire sans qu'il en résulte l'inondation d'un territoire étendu de notre province, 40,000 milles carrés de terres colonisées ou colonisables, au dire de M. Pouliot. Et tout

la province. C'est ce dont on peut se rendre compte en visitant le pays en question.

Mais avant de parler des constatations de notre enquête, il vaut mieux, pour bien comprendre toute l'affaire qui ne manque pas d'être suffisamment compliquée, entreprendre l'exposé des faits dans l'ordre sinon absolument chronologique du moins logique. C'est une histoire intéressante mais, par certains côtés, assez obscure que celle de la "Saint-John River Storage Company".

LE FLEUVE SAINT-JEAN

Pour commencer par une définition de terme, disons que cette compagnie, qui détient sa charte du gouvernement de Québec, charte qui se trouve maintenant ratifiée par une loi fédérale, est une filiale de l'International Paper, cette puissante gigantesque qui, des Etats-Unis, achève d'étendre ses tentacules sur la province de Québec. Que la "Saint-John Storage" manifeste donc certain appétit, il n'y a pas à s'en étonner trop; telle mère, telle fille.

Au cours de la dernière session, la "Saint-John Storage", par le bill 17, demandait au parlement fédéral — sa demande a été accordée — de ratifier, de valider, de légaliser, pour ainsi dire, deux actes passés antérieurement par la Législature de Québec, en 1925 et en 1927.

Le premier avait constitué en corporation la Compagnie de la Commission du pouvoir électrique du Nouveau-Brunswick. C'est fait, sous M. Veniot, alors premier ministre de sa province. La Législature de Frédéricton avait d'abord adopté une loi pour constituer la Commission du pouvoir électrique du Nouveau-Brunswick, une entreprise d'Etat qui devait développer d'énergie hydro-électrique du Grand-Sault (Grand Falls) du fleuve Saint-Jean, à 40 milles en aval d'Edmundston, N.-B. Le fleuve coule dans le Nouveau-Brunswick et, sur un assez long parcours, dans sa partie haute, il sert de frontière entre cette province et l'Etat du Maine.

Le Saint-Jean a droit au titre de fleuve puisqu'il se jette dans la mer par la baie de Fundy, mais il n'est pas majestueux. Sans ses tributaires québécois, coulant de tout le versant sud des comtés de Kamouraska, Temiscouata et Rimouski, il serait tout au plus un gros ruisseau. Le Saint-Jean reçoit 60 pour cent de ses eaux de la province de Québec, 30 pour cent de l'Etat du Maine et 10 pour cent seulement du Nouveau-Brunswick. Pour établir l'usine électrique du Grand-Sault, il fallait de toute nécessité obtenir l'autorisation de régulariser par des barrages et des écluses tout le régime des eaux autochtones.

## LE "BREMEN" EST RENDU A QUEBEC

Québec, 6.—Le fameux avion "Bremen", dans lequel le baron Huenefeld, le commandant Fitzmaurice, et le capitaine Koelliker traversèrent l'Atlantique de l'est à l'ouest, est arrivé ici samedi soir, à bord du North Shore, venant de Greenly Island.

Le "Bremen" sera remonté et constituera l'une des grandes attractions à l'exposition de Québec. Plus tard, il sera transporté en Allemagne.

## IL N'Y AURA PAS D'ELECTION CET AUTOMNE

St-Jean N.-B., 4.—Il a été positivement déclaré après-midi par l'hon. J. B. M. Baxter, premier ministre, qu'il n'y aurait pas d'élection provinciale au Nouveau-Brunswick, cet automne.

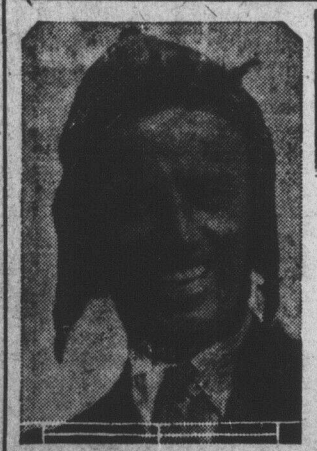
On discutait fort sur la rue la possibilité de voir le gouvernement demander la confiance du peuple par un vote général cet automne.

## ILS SE VADENT DE LA PRISON

Henry Marquis et Claude Ouellet, les deux jeunes garçons détenus à la prison d'Edmundston en attendant leur procès pour avoir entré au Canada une auto volée sur le côté américain, se sont évadés dans la nuit de lundi à mardi de cette semaine.

Au moyen d'une barre de fer ils ont pratiqué une ouverture dans le mur de la prison par où ils se sont enfuis. La police est à leur recherche.

## VAINQUEUR



Le capitaine WALTER HOPE, gagnant de la Coupe du Roi pour la course de 1000 milles dans l'air, autour de la Grande Bretagne, est vu ici avec son sourire de vainqueur au moment où ses confrères aviateurs lui présentent leurs félicitations.

## UN BEAU SUCCES A M. J.-E. HEBERT

M. J. Ernest Hébert d'Edmundston, représentant de la Great West Life Insurance Company, vient de recevoir une lettre du gérant provincial de cette compagnie d'assurances, l'avisant qu'il est arrivé le deuxième de tous les agents de la province dans un concours de recrutement.

Au cours des derniers quatre mois M. Hébert a écrit \$81,000 d'assurances, ce qui représente une somme considérable de travail. Nous sommes heureux de joindre nos félicitations à celles de ses chefs.

Confiez Vos Prescriptions Médicales à RAYMOND BREAU

## L'HON. R. B. BENNETT DANS LA PROVINCE

SON ITINERAIRE

L'hon. M. Bennett, chef du parti conservateur à Ottawa, est actuellement en tournée dans les provinces maritimes. Depuis quelques jours il visite la Nouvelle-Ecosse. Il commencera la semaine prochaine une tournée dans le Nouveau-Brunswick, en suivant l'itinéraire suivant:

Moncton, mardi le 14 août; Richibouctou, mercredi le 15; Sussex, jeudi le 16; St-Stephen, vendredi le 17; Frédéricton, samedi le 18; Woodstock, lundi le 20; New Castle et Chatham, mardi le 21; Bathurst, mercredi le 22; Campbellton, jeudi le 23.

Il semble peu probable que l'hon. M. Bennett vienne à Edmundston.

## BELLE-FETE DE FAMILLE A ST-LOUIS

TROIS GENERATIONS

Mardi le 31 juillet dernier une fête d'un cachet particulier et assez rare s'est déroulée dans la paroisse de St-Louis du Ha! Ha! M. et Mme Antoine Morin fêtaient le cinquantième anniversaire de leur mariage. Le même jour M. et Mme Napoléon Lafrance, celle-ci fille de M. et Mme Morin, célébraient le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. De plus Mlle Marie-Anne Pelletier, fille de M. et Mme Joseph Pelletier et petite-fille de M. et Mme Antoine Morin unissait sa destinée à celle de M. Alfred Dumont.

C'est M. l'abbé Alfred Morin, fils des vénérables jubilaires qui offrit le Saint Sacrifice de la messe.

M. l'abbé Galvin, curé de la paroisse prononça le sermon de circonstance. Un grand nombre de parents et amis prirent part à cette belle fête de famille.

## M. J.-B. BELLEFLEUR EST NOMME SHERIF DU MADAWASKA

A une assemblée du gouvernement provinciale, la semaine dernière M. John B. Bellefleur d'Edmundston a été nommé shérif pour le comté de Madawaska, pour succéder à M. James E. Clair qui prendra la gestion du magasin de la Commission des Liqueurs à Clair.

M. Bellefleur était employé au magasin de la Commission des Liqueurs à Edmundston depuis son ouverture. Il sera remplacé dans cette fonction par M. Maurice Whalen.

Le nouveau shérif sera assermenté dans quelques jours.

## Ste ROSE DU DEGEL

M. et Mme J. B. Dionne sont de retour d'un voyage à Trois-Pistoles et Rimouski.

Mme Paul Valcourt, M. et Mme Jos. Tremblay, M. et Mme Adélaïde Valcourt ont visité leurs parents à Lawrence, Nashua, Lowell, Boston.

Mlle Rachel Chamberland est de retour d'un voyage à Cacouna, Rimouski et Mont-Joli.

M. et Mme Albert St-Cyr, MM. Jos. Labranche, Adrien Boulet de Québec sont en visite chez M. Jos. Tremblay.

Mme Jos. Côté et ses enfants Ruth et Ovide, étaient en visite chez M. et Mme Armand Aubut.

M. W. Morel est allé à Winnipeg assister à la convention de la Northern Life Insurance.

—Etait en visite chez des parents Mlle Solange Bouchard de Notre Dame du Lac.

—Chez M. Jos. Tremblay dimanche dernier: M. et Mme Ed. Ethier, M. et Mme Gérard Lavoie, M. et Mme Geo. St-Cyr, M. Lionel Lavoie d'Edmundston, M. et Mme Philéas Ouellet, Mlle Juliette Ouellet de St-Hubert ont fait un

## CHOISI PRESIDENT



L'HON. ALEX ROSS, autrefois ministre des Travaux Publics dans le gouvernement d'Alberta, vient d'être nommé président de la Commission de Compensation des Ouvriers en Alberta.

## ENSEIGNEMENT BILINGUE

Frédéricton, N.-B., 3.—Le département de l'éducation du Nouveau-Brunswick a décidé de décerner des diplômes bilingues. Les règlements déterminant les qualifications de ces diplômés seront mis en vigueur le 1er juillet, 1929. Après cette date des certificats spéciaux de français seront nécessaires pour enseigner dans les diverses classes de l'école Normale de la province et les diplômés seront décernés aux candidats.

Après une période de 5 ans, à partir de 1929 on exigera des diplômés des professeurs qui voudront enseigner dans les écoles bilingues.

La classification des écoles bilingues et non bilingues n'est pas encore faite, mais le sera bientôt par le département de l'éducation. Cette décision change tout le système scolaire du Nouveau-Brunswick.

## LES FUNERAILLES DE M. JOSEPH O. DAIGLE

Lundi matin, dans l'église Immaculée-Conception, d'Edmundston eurent lieu les funérailles de M. Joseph O. Daigle, décédé subitement la semaine dernière à l'âge de 63 ans.

Le service fut chanté par l'abbé W. J. Conway, curé de la paroisse, assisté des abbés Michaud, vicair et Nadeau du collège Sacré-Coeur de Bathurst, comme diacre et sous-diacre. Une foule nombreuse de parents et amis assista aux funérailles.

La dépouille mortelle était portée par ses fils Thomas, Ernest, Mérie, Joseph, Léon et Simon.

Le défunt laisse une épouse née Marie Cyr, douze enfants et dix-sept petits enfants et trois sœurs.

Le défunt est mort subitement alors qu'il était à son travail. Occupé à entasser du foin dans une voiture, il se sentit mal, et levant les bras au ciel il tomba du voyage de foin dans les bras de son épouse qui venait à lui comme par pressentiment. Il expira quelques instants après en présence de deux de ses fils, Simon et Louis, qui travaillaient avec lui.

Cette mort a causé un vif émoi chez les parents et amis de la famille si cruellement éprouvée d'une conduite exemplaire et d'un esprit très charitable, le défunt par ses qualités de bon chrétien avait su attirer l'estime de plusieurs.

A la famille Daigle si cruellement éprouvée "Le Madawaska" offre ses plus sincères condoléances.

Loup.

—M. et Mme François Michaud, M. et Mme Chr. Michaud de Packington accompagnés de M. Ovide Ouellet et Mlle Juliette Ouellet de St-Hubert ont fait un



## PETITES NOUVELLES D'UN PEU PARTOUT

### LE PLUS GROS AVION

Berlin, 7.—Le plus gros avion jamais construit, le Rohrbach-Romar, qui sera effectué au service Allemagne-Amérique du Sud a fait heureusement sa première envolée d'essai aujourd'hui à Warnemünde sur la côte de la Mer Baltique. L'avion géant pèse 12 tonnes. Il est équipé de trois moteurs de 800 forces; il peut porter 12 passagers et 20 tonnes de marchandises.

### ANNEE PLUVIEUSE

Ottawa, 4.—La présente année a été beaucoup plus humide que dans le passé. D'après le rapport mensuel de l'observatoire météorologique du Canada, M. F. W. Walker, la chute d'eau a été de 16.52 pouces depuis le mois d'avril, soit 4.39 pouces de plus que l'an dernier. En fait la précipitation cette année a été la plus élevée depuis quinze ans.

### NOYADE

Samuel O. Lavoie s'est noyé accidentellement à Negus. Il travaillait au flottage des bois et avait une faiblesse et tomba dans l'eau. Personne ne le vit disparaître. Plus tard son absence fut remarquée et on trouva son chapeau qui flottait sur l'eau. Le corps du malheureux fut repêché. Il était âgé de 45 ans.

### ENTREPRENEUR DECIDE

Moncton, N.-B., 2.—André H. Wheaton, entrepreneur bien connu dans la province du Nouveau-Brunswick, est mort à Montréal à l'hôpital Royal Victoria, après une maladie de deux semaines.

Il était né à Wheaton Settlement, dans le comté de Westmorland, et était âgé de 65 ans. Il avait reçu son éducation dans les écoles publiques de la Province et avait suivi un cours à l'Université de Mont Allison. C'est lui qui avait le contrat pour les travaux du Grand Sault.

### IL SAUVE UN ENFANT

Shédiac, 3.—François J. Gallant, contremaître de D. J. Doiron, Ltée, au risque de sa propre vie, a sauvé celle d'un jeune garçon de 15 ans qui, s'amusant sur le bout du quai de Shédiac, avait fait un faux pas et était tombé dans dix pieds d'eau. L'enfant ne savait pas nager et ses camarades lui eussent fait un troisième nager appeler à secours. Gallant répondit à l'appel et se lança à la mer avec toutes ses hardes sur le dos. Il eut de la misère de s'emparer de la victime; mais réussit à l'empoigner par les cheveux. Celle-ci disparaissait sous l'onde pour le troisième fois. Gallant, après de vigoureux efforts, réussit à atteindre le quai et sauver la vie du jeune gars qui n'oubliera pas de sitôt ni sa malicieuse aventure ni son sauveteur.

### LE PAPE RECOIT L'AUMONIER DE L'ITALIA

Rome, 7.—Sa Sainteté Pie XI a donné aujourd'hui une audience au Père Gian Franceschi, chapelain de l'expédition Nobile.

Le Souverain Pontife a manifesté le plus vif intérêt aux moindres détails que lui a racontés le chapelain au sujet de l'expédition, et en a profité pour le féliciter. Il a prié de transmettre ses plus chaleureuses félicitations à Nobile, pour de beaux succès. Il a fait en plantant un drapeau croix. Le Souverain Pontife a remis une médaille d'or à Nobile de Pie XI, pour qu'il la transmette à Nobile en signe de